



Annuaire Français de Relations Internationales
AFRI 2001, volume II
Editions Bruylant, Bruxelles

DEVIN Guillaume , "Le tourisme des Français à l'étranger. Aperçus sur la mobilité internationale", AFRI 2001, volume II

Disponible sur <http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/devin2001.pdf>

Tous droits réservés - Centre Thucydide - contact : centre.thucydide@afri-ct.org

**LE TOURISME DES FRANÇAIS
A L'ETRANGER : APERÇUS
SUR LA MOBILITE INTERNATIONALE**

PAR

GUILLAUME DEVIN (*)

Le choix de cette contribution dans le cadre plus général d'une réflexion consacrée à l'internationalisation de la société française se justifie par le souci de décliner ces phénomènes d'internationalisation jusqu'au niveau le plus élémentaire de l'acteur (1). C'est donc de l'individu dont il sera question ici. La question de sa mobilité *physique* au-delà des frontières ne constitue qu'un aspect de sa mobilité au regard des nouvelles possibilités de mobilité virtuelle et peut-être même un aspect qui perdra de son importance dans les futures pratiques d'échanges internationaux : la rapidité, le faible coût et le confort des transactions virtuelles ne joueront pas forcément dans le sens d'un accroissement des flux touristiques physiques. Néanmoins, pour l'instant, l'évolution des déplacements des Français à l'étranger demeure un indicateur instructif de la « réceptivité » des touristes français aux nouvelles opportunités de se « dé-payser ».

Dans un domaine où les mesures statistiques sont très approximatives et où les analyses qualitatives sont fort minces, il convient de définir précisément l'objet étudié. Nous parlerons ici des « séjours des Français à l'étranger pour des motifs personnels » : ce libellé couvre essentiellement les vacances à l'étranger des personnes résidentes en France métropolitaine (pas nécessairement de nationalité française) pour des séjours de courte (1 à 3 nuits) ou de longue durée (plus de 4 nuits et moins de 4 mois). Ne sont donc pas visés les séjours professionnels, le tourisme d'affaires (2) ni les séjours à l'étranger des Français résidant à l'étranger (environ 1,7 million de personnes).

Pour autant que ces flux de déplacements ainsi définis puissent être approximativement mesurés, leurs conséquences socio-culturelles restent assez largement énigmatiques. C'est là une surprise pour le néophyte qui se penche sur le tourisme à l'étranger de nos concitoyens depuis les années cinquante : non seulement les séries statistiques sont incertaines et relative-

(*) Professeur de science politique et de relations internationales à l'IEP de Paris.

(1) Pour une présentation synthétique de ces phénomènes se rapportant à une double dynamique (une dynamique nationale de projection internationale et une dynamique internationale de pénétration nationale), voir *supra* notre introduction sur « L'internationalisation de la société française. Présentation du thème ».

(2) Environ 2 millions de séjours en 1998 selon l'enquête SOFRES sur le Suivi des déplacements touristiques des Français, décompte tiré du *Mémento du tourisme*, 1999, Direction du tourisme.

ment difficiles à reconstituer en raison de changements assez fréquents de méthodologie, mais les enquêtes qualitatives sur les effets en retour de ces séjours à l'étranger sont inexistantes ou tout à fait impressionnistes. Il y a un décalage frappant entre l'abondance de la littérature sur la « sociologie des loisirs » (tourisme, vacances, etc.) et la pauvreté des données sur les modifications éventuelles des conceptions et des comportements politiques, des engagements associatifs et solidaires ou, plus généralement, des pratiques sociales (culturelles, alimentaires, etc.) que pourrait impliquer une fréquentation touristique plus massive des pays étrangers. Jusqu'à aujourd'hui, la priorité accordée aux capitaux qui entrent sur le territoire national plutôt qu'à ceux qui sortent et la lourdeur des enquêtes sur un segment limité de la population expliquent sans doute le peu d'intérêt des pouvoirs publics et des chercheurs pour la question qui nous occupe (3). Cette négligence sera probablement de moins en moins satisfaisante et les observations qui suivent sont bien trop modestes pour y porter remède. Néanmoins, elles auront été utiles si elles peuvent attirer l'attention sur un domaine de recherche peu familier aux internationalistes.

UN PAYSAGE EN LENTE ÉVOLUTION

Deux séries d'enquêtes permettent de collecter quelques données sur les séjours personnels à l'étranger : d'une part, l'enquête vacances menée par l'INSEE, irrégulièrement dans les années cinquante puis annuellement de 1964-1965 à 1994-1995, et, d'autre part, depuis 1990-1991, l'enquête Direction du tourisme/SOFRES sur le Suivi des Déplacements Touristiques des Français (SDT). Malheureusement, les deux enquêtes ne se recoupent qu'imparfaitement dans la mesure où la première ne retient que les séjours d'au moins 4 jours (au cours de l'été puis, à partir de 1969, sur toute l'année) tandis que la seconde englobe dans les « voyages personnels » tous les séjours comportant au moins une nuit en lieu fixe. Même si l'on peut estimer que le développement des courts séjours à l'étranger (1 à 3 jours) est un phénomène récent, son traitement différent dans les deux types d'enquête ne permet de construire qu'une continuité statistique imparfaite.

En outre, les méthodes utilisées par les deux enquêtes ne sont pas strictement comparables : par sondage une à trois fois par an (dans le cadre de l'enquête sur les « Attitudes et Intentions d'achat des Particuliers ») pour l'INSEE auprès d'un échantillon représentatif de la population résidente y compris les moins de 15 ans (échantillon qui variera d'environ 3 000 personnes au début des années cinquante, 7 000 au début des années soixante

(3) Comme perspective particulière de l'analyse des rapports Nord-Sud, l'influence du tourisme des pays riches vers les pays moins développés a suscité plus d'intérêt, voir notamment Pierre-Yves GUAY et Sylvain LEFEBVRE, « Les impacts sociaux du tourisme : univocité ou variabilité », in Franck MICHEL (dir.), *Tourisme, touristes et sociétés*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 159-186.

et entre 15 et 20 000 par la suite); l'enquête SDT est, pour sa part, réalisée mensuellement auprès d'un panel de 10 000 personnes représentatif de la population résidente âgée de 15 ans et plus.

Une autre voie d'accès quantitative au tourisme des Français à l'étranger est l'examen de la ligne « Voyages » de la Balance des paiements et notamment l'évolution du poste des dépenses. Construites à partir d'un recensement des moyens de paiements utilisés, les informations sont de nature comptable et présentent une certaine cohérence dans la continuité (au moins depuis 1968 (4)). Mais, globalement, le contenu de la ligne « Voyages » est plus large que celui des statistiques touristiques dans la mesure où il inclut les flux de toute nature liés aux déplacements de tout motif de un jour à un an (vacances, affaires, éducation, santé des résidents et des Français non-résidents) ainsi qu'un certain nombre de dépenses pour l'achat de biens et de services qui seront classées dans des « dépenses de voyage » (5). En outre, les effets de change et l'utilisation plus fréquente de certaines monnaies (fortes) introduisent des biais statistiques dans la valorisation des dépenses (ou des recettes). Enfin, en retenant la monnaie de règlement comme critère de ventilation, la méthode ne reflète pas non plus exactement la répartition géographique des voyages. La création de l'euro risque même d'épaissir le voile (6). S'agissant des voyages de vacances, la mesure des flux est donc plus large et plus approximative que les enquêtes INSEE et SOFRES, un peu à l'image des enquêtes de passage aux frontières qui dénombrent tous les déplacements, quels qu'en soient la durée et le motif.

La diversité et l'imperfection relative de ces outils n'empêchent pourtant pas de dégager des ordres de grandeur et de pointer des tendances communes.

Un marché en progression

Tous les indicateurs soulignent une progression continue des déplacements des Français à l'étranger. Selon les comptes de l'enquête vacances de l'INSEE, le nombre de « séjours » à l'étranger est passé de moins de 2 millions à la fin des années cinquante à 3,8 millions en 1964 et à 11,9 millions en 1994 soit un triplement pour les trente dernières années qui sont statistiquement les plus fiables (7). Selon le suivi, plus récent, de la SOFRES qui comptabilise également, rappelons-le, les courts séjours, le nombre total de

(4) Les chiffres disponibles pour les années antérieures concernent la balance de la France et des pays de la zone franc vis-à-vis du reste du monde, « Le tourisme et la balance des paiements France-étranger », Collection de l'économie du tourisme, 2, *La Documentation française*, 1985.

(5) « Les voyages en balance des paiements : repères méthodologiques et regard sur l'orientation des échanges », *Bulletin de la Banque de France*, n° 25, janvier 1996.

(6) Sur l'harmonisation nécessaire des balances des paiements dans le cadre de l'Union économique et monétaire (UEM), v. Jacques PECHAT et François RENARD, « Les balances des paiements nationales en Union monétaire », *La Documentation française, Problèmes économiques*, n° 2585, 7 octobre 1998.

(7) Sylvie MONTEIRO, « Les vacances des Français. Tendances longues et résultats détaillés de 1993 à 1994 », *INSEE Résultats*, n° 451-452, *Consommation et Modes de vie*, n° 80-81, mars 1996.

séjours personnels s'établit à 16 millions en 1998 (8). Il était de 13,6 millions en 1993 (9) soit une augmentation de plus de 17 % en 6 ans. Quant aux dépenses à l'étranger enregistrées par la balance des paiements, elles passent d'environ 6 milliards de francs (courants) en 1970 à plus de 100 milliards en 1998 (10).

Ces tendances ne doivent pourtant pas tromper. Elles témoignent en effet d'évolutions relatives et plutôt lentes.

Si les séjours de vacances à l'étranger ont été multipliés par trois de 1964 à 1994, leur progression doit être relativisée par le doublement des séjours de vacances en France pendant la même période. Rapportés à l'ensemble des séjours de vacances, la proportion des séjours à l'étranger a assez peu varié : d'après nos calculs (base INSEE), environ 13 % en 1957, 14 % à 15 % jusqu'à la fin des années soixante-dix, 16 % à 17 % au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. En incluant les courts séjours (suivi SOFRES), la proportion tombe entre 8 et 9 % au cours des années quatre-vingt-dix. Un peu plus de 90 % de l'ensemble des séjours personnels se déroulent donc encore aujourd'hui en France (dont environ 1 million de séjours dans les DOM-TOM). C'est une part faible comparée aux taux de départ à l'étranger de certains de nos voisins de l'Union européenne (Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Pays-Bas) qui oscillent entre 50 % et 65 % (11). Cette stabilité relative s'explique par la relative concomitance de la croissance des séjours en France et à l'étranger. Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, la progression la plus forte des séjours à l'étranger ne se situe pas dans les années quatre-vingt-dix mais dans les années soixante avec (selon des informations très fragmentaires et imprécises) une forte croissance des séjours en Espagne. En revanche, à l'instar de la période 1969-1973, on retrouve dans les années 1993-1998 un fort différentiel dans les taux de progression qui amorce peut-être une nouvelle période de rattrapage des séjours à l'étranger sur les séjours en France. Tout comme au cours des années 1969-1973, les causes en sont incertaines : augmentation du revenu des catégories qui voyagent le plus, augmentation du temps libre, nouvelles baisses des tarifs aériens et, plus spécifiquement pour la période des années quatre-vingt-dix, les premiers effets du vieillissement de la population qui profitent aux voyages à l'étranger dans la mesure où le taux de départ à l'étranger des 50 ans et plus est supérieur de 6 points à la moyenne (12).

(8) « Le tourisme des Français à l'étranger, 1993-1998 », *Analyses et Perspectives du tourisme*, n° 61, avril 2000, Observatoire national du tourisme, p. 12.

(9) *Mémento du tourisme 1996-1997*, Direction du tourisme.

(10) « La balance des paiements de la France depuis 1946 : principales rubriques », Banque de France, 1999.

(11) « Le tourisme des Français à l'étranger, 1990-1994 », *Analyses et Perspectives du Tourisme*, n° 45, avril 1996, Observatoire national du tourisme.

(12) « Le tourisme des Français à l'étranger, 1993-1998 », *op. cit.*, p. 16.

S'agissant des personnes concernées par les séjours de vacances à l'étranger, la croissance est également nette mais limitée. Sur la base des données INSEE, 3,5 millions de personnes différentes se seraient déplacées à l'étranger pendant les vacances de 1964 soit 17,2 % des personnes parties en vacances cette année-là (13). Selon les mêmes enquêtes, nous estimons les personnes parties à l'étranger à 6,2 millions en 1994 soit 17,8 % de ceux qui sont partis en vacances. D'après le suivi SOFRES pour 1998, 21 % des Français partis en vacances (environ 43,4 millions soit 74 % de la population) se seraient rendus à l'étranger soit 9,1 millions d'individus (14). Probablement un peu moins si l'on retire les séjours DOM-TOM qui sont inclus dans ce calcul (environ 1 million de séjours soit, à raison d'une moyenne d'1,75 séjour par personne, près de 600 000 individus). Notre estimation s'établit donc, pour 1998, à 8,5 millions de vacanciers à l'étranger soit 19,5 % des vacanciers et 14,4 % de la population française (15). Là encore, les proportions sont très inférieures à celles de l'Allemagne (73 % des vacanciers à l'étranger), des Pays-Bas (67 %) ou du Royaume-Uni (52 %), plus proches de celles de l'Italie (25 %) ou de la Finlande (19 %) et supérieures à celles de la Grèce (8 %) et de l'Espagne (10 %) (16).

En premier lieu, la croissance du nombre des vacanciers français à l'étranger reste assez stable lorsqu'elle est rapportée à l'ensemble des personnes parties en vacances : 17,2 % en 1964 (INSEE) et 19,5 % en 1998 (SOFRES). Même si le croisement des deux types d'enquêtes n'est pas entièrement satisfaisant, il confirme la lenteur du rattrapage de ceux qui partent à l'étranger sur ceux qui restent en France : + 13 % en 34 ans soit *grosso modo* un rattrapage moyen annuel de + 0,4 %. Le niveau moyen des revenus n'est pas décisif dans l'explication de cette très lente évolution de la mobilité internationale des Français puisque, toutes choses égales par ailleurs, il n'a pas empêché des progressions beaucoup plus fortes chez certains de nos voisins européens. Les effets de change ont pu jouer sur certaines destinations, mais il reste de nombreux pays aux devises plus faibles que le franc. Le parc de résidences secondaires le plus important d'Europe (plus de 2 millions) est également un facteur possible, bien que les plus mobiles possèdent une résidence secondaire dans une proportion très supérieure à celle de la moyenne française (17). La raison qui tient à la diversité et à l'intérêt touristiques du territoire national est la plus souvent avancée pour expliquer

(13) Claude GOGUEL, « Nouveaux résultats des enquêtes sur les vacances des Français », *Etudes et conjoncture*, mai 1966, n° 5, p. 31. Sylvie MONTEIRO, article cité.

(14) « Le tourisme des Français à l'étranger, 1993-1998 », *op. cit.*, p. 12.

(15) En 1998, l'INSEE évalue à 74 % la fraction de la population française qui part en vacances soit 44 438 personnes (nos calculs sont élaborés à partir des « Tableaux de l'économie française », 1999-2000, INSEE, août 1999).

(16) « Facts and Figures on the Europeans on holidays, 1997-1998 », A Eurobarometer Survey, European Commission DG XXIII.

(17) 32 % des plus mobiles contre 14,6 % pour la moyenne française, « Typologie des comportements touristiques des Français des années 90 », *Les essentiels du tourisme*, n° 6, janvier 1998, Observatoire national du tourisme.

le « taux de rétention » élevé des vacanciers (18). Elle s'accompagne peut-être d'une culture vacancière hexagonale (moins on voyage moins on a envie de voyager) qui freine à son tour le bouleversement des habitudes (19). L'insatisfaction vient de ce que nous manquons d'études précises sur cette explication assez générale même si l'afflux de touristes étrangers en France conforte l'idée que les attraits touristiques français sont exceptionnels (20).

En second lieu, la comparaison de l'augmentation du nombre de personnes voyageant à l'étranger et du nombre des séjours à l'étranger (pour un nombre moyen de séjours par personne qui a peu varié : 1,75 en 1998) fait apparaître une progression beaucoup plus forte des séjours que des personnes concernées. De 1964 à 1998, le nombre des individus voyageant à l'étranger a été multiplié par 2,4 (de 3,5 à 8,5 millions) et celui des séjours à l'étranger par 4,2 (de 3,8 à 16 millions) : presque du simple au double. Cette observation laisse penser que si le nombre des touristes français à l'étranger évolue lentement, ceux qui voyagent à l'étranger voyagent de plus en plus.

Une population ciblée

Les données disponibles, depuis les premières enquêtes « Vacances » de l'INSEE jusqu'aux études portant sur la période la plus récente, tendent à définir le profil-type du partant à l'étranger. En un demi-siècle, ses caractéristiques socio-économiques ont apparemment peu changé et elles recourent celles de ceux qui partent le plus souvent en vacances. Telle est du moins l'idée commune. De fait, le portrait du touriste français à l'étranger est aujourd'hui celui d'un individu (une femme un peu plus souvent qu'un homme) qui dispose d'un statut professionnel et/ou de revenus supérieurs à la moyenne (cadres supérieurs, professions libérales, inactifs). Il appartient majoritairement à une population d'« âge mûr » (50 ans et plus) qui a moins d'enfants que la moyenne et qui réside dans de grandes agglomérations (100 000 habitants et plus) notamment la région parisienne (21).

En réalité, même si les informations sont parcellaires, il semble que ce profil se soit durci progressivement. Lors de la forte croissance des séjours à l'étranger (essentiellement en Espagne) à la fin des années cinquante et

(18) Georges CAZES, *Le Tourisme en France*, Paris, PUF (Que sais-je?, n° 2147), p. 17.

(19) A l'inverse, l'attraction de l'étranger semble être d'autant plus forte que l'on y a déjà effectué un séjour, voir « Les Français et les vacances : des rêves à la réalité », *Analyse et perspectives du tourisme*, Ministère du Tourisme, septembre 1995, n° 43 (ce document est tiré de l'enquête du CREDOC sur « Les conditions de vie et les aspirations des Français », 1995).

(20) Selon les sources de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), la France était, en 1998, le premier pays visité au monde avec 70 millions de touristes internationaux, *Mémento du tourisme 1999*, Secrétariat d'État au tourisme, Direction du tourisme. Première place confirmée en 2000 avec environ 80 millions de visiteurs.

(21) « Le tourisme des Français à l'étranger, 1993-1998 », *op. cit.*, pp. 13-23. Voir, également, Claude ORIGET DU CLUZEAU et Patrick VICÉRIAT, *Les industries touristiques et récréatives françaises. Enjeux, stratégies et perspectives*, Eurostaf, Les Echos-Etudes, 1998, p. 55.

dans la première moitié des années soixante (de moins de 2 millions à 3,8 millions), les ménages à faibles revenus (moins de 6 000 francs annuels, première tranche retenue par l'INSEE) occupent une part non négligeable des séjours à l'étranger : 18,4 % des partants au cours de l'été 1966 alors qu'ils constituent 10 % de la population des ménages de l'échantillon (22). En 1994-1995, les ouvriers ne participent plus que pour 9 % aux séjours à l'étranger et pour moins de 6 % en 1998 (leur part dans les échantillons n'est pas précisée) (23). En revanche, la part des cadres supérieurs et des professions libérales est toujours restée forte oscillant entre 15 et 20 % dans les années quatre-vingt-dix (24). Mais c'est surtout la part des « inactifs » (en particulier, les retraités) qui a augmenté très significativement : 13 % des séjours à l'étranger en 1978 (21,5 % de l'échantillon), 39 % en 1998 (part dans l'échantillon non précisée). Cette progression est corroborée par le fait que les personnes âgées de plus de 50 ans génèrent à elles seules 48 % des déplacements touristiques à l'étranger (25).

Ces évolutions doivent être lues relativement aux transformations de la structure de la population (déclin du nombre des ouvriers, vieillissement de la population notamment), mais le fait qu'aujourd'hui plus de 50 % des séjours touristiques à l'étranger soient réalisés par les cadres supérieurs, professions libérales et inactifs traduit une nette polarisation des voyages à l'étranger dans des couches sociales aisées (les mêmes catégories ne réalisaient que 31 % des séjours en 1978). On touche ici à l'effet de fracture emporté par les phénomènes d'internationalisation dans bien d'autres domaines. S'ajoute ainsi à la division classique et très lentement réduite de ceux qui partent en vacances et de ceux qui ne partent pas (49 % de partants en 1951 et 74 % en 1997, base INSEE), un nouveau clivage social au sein des vacanciers entre ceux qui partent à l'étranger et ceux qui restent en France.

Depuis un demi-siècle, la fréquentation touristique et le profil social du touriste français à l'étranger ont donc évolué. Croissance et polarisation sont les tendances majeures, mais dans des limites encore très étroites.

DES PRATIQUES CONTENUES

Restreint, le tourisme des Français à l'étranger est une activité encore frileuse pour ceux qui la pratiquent. Le voyage en groupe, la résidence en famille et le séjour en club l'emportent sur le voyage individuel exotique. Les charmes du dépaysement lointain font rêver mais ne concernent qu'une

(22) « Les vacances des Français en 1967 », *Etudes et conjoncture*, supplément n° 6, PUF, 1968.

(23) « Le tourisme des Français à l'étranger, 1990-1994 », *op. cit.*, p. 16 et « Le tourisme des Français à l'étranger, 1993-1998 », *op. cit.*, p. 19.

(24) *Ibid.*

(25) « Le tourisme des Français à l'étranger, 1993-1998 », *op. cit.*, p. 16.

clientèle marginale : une population de 35 à 60 ans, aisée, cultivée, urbaine et majoritairement parisienne (26).

Un tourisme de proximité

L'Europe est la première destination des touristes français. Elle est évaluée à 68 % des séjours à l'étranger en 1998 (27). Une proportion importante et en très lent déclin : 80 % à 85 % des séjours dans les années soixante, 75 % à 80 % depuis les années soixante-dix. On note néanmoins, pour la première fois, une tendance régulière à la baisse (en nombre de séjours et en pourcentage) dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix : 11,9 millions de séjours en 1995 (76 %) et 10,8 millions (68 %) en 1998.

Le score élevé de l'Europe est dû à quelques « valeurs sûres » depuis des années : l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, le Benelux. Ce sont principalement les pays frontaliers qui sont visités probablement pour plusieurs raisons mêlées : proximité géographique et culturelle, environnement stable et sûr, relations professionnelles, familiales et amicales, change souvent avantageux. Le succès de séjours qui se déroulent principalement en été est également favorisé par les « ingrédients du tourisme balnéaire (la mer et l'ensoleillement en particulier) » comme en témoigne également la part traditionnellement importante (environ 6 %) des séjours en Afrique du Nord (à laquelle il faut toutefois ajouter la variable des retours en famille de la composante immigrée résidente en France) (28).

Le fléchissement des séjours en Europe touche essentiellement l'Espagne (29 % des séjours européens en 1980, 17,4 % en 1998) et l'Italie (21 % des séjours européens en 1980, 9,9 % en 1998) et ne semble pas profiter de manière nette aux autres pays européens dont les pourcentages restent assez stables pour autant qu'ils sont répertoriés (ce qui n'est pas le cas, par exemple, de la Grèce ou des pays d'Europe centre-orientale dans les publications officielles de la Direction du tourisme jusqu'à aujourd'hui). En revanche, la progression des destinations plus lointaines (Afrique, Amérique, Asie et Océanie) a été lente mais continue avec une accélération dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix : 1,6 million en 1978 (19,5 % des séjours à l'étranger), 2,4 millions en 1988 (23 %), 3,7 millions en 1995 (23 %), 4,2 millions en 1998 (27 %) (29). Dans ce « bloc » des destinations non européennes, les ventilations sont encore plus délicates qu'en Europe compte tenu de la faiblesse des échantillons. En tendances, de 1990 à 1998 (base SOFRES), l'Afrique – pour les 2/3 l'Afrique du Nord – semble avoir

(26) A l'image de la clientèle d'une agence comme « Voyageurs du monde » qui se présente comme « *le plus gros des artisans du voyage sur-mesure* », entretien avec Jean-François RIAL, président-directeur général de « Voyageurs du monde », Paris, 1^{er} juillet 1999.

(27) 7 séjours sur 10, « Le tourisme des Français à l'étranger, 1993-1998 », *op. cit.*, p. 37.

(28) *Ibid.*

(29) *Mémento du tourisme* (SDT de la SOFRES) pour les années de référence et calculs personnels.

connu la plus forte progression (+ 59 %), suivi de l'Amérique – pour la moitié les Etats-Unis – (+ 47 %) et de l'Asie-Océanie – pour la moitié l'Extrême Orient – (+ 44 %). Très fortement sensibles aux effets de conjoncture (instabilité, taux de change, etc.), ces variations sont néanmoins assez différentes sur la période 1995-1998 (mêmes bases) : l'Amérique est plus prisée (+ 42 %) que l'Afrique (+ 29 %) tandis que l'Asie-Océanie régresse (– 0,8 %).

Malgré sa progression, le marché du long-courrier demeure donc restreint à un segment limité de la population. En 1998, selon nos estimations : 2,4 millions de personnes, à peine 30 % des touristes français à l'étranger et 5 % de ceux qui partent en vacances. L'augmentation lente mais significative de ce marché doit probablement être mise en relation avec l'évolution du profil-type du partant à l'étranger, plus aisé et plus cultivé dans les années quatre-vingt-dix que dans les années soixante. Plus encore que les séjours à l'étranger dans leur ensemble, les destinations lointaines semblent réservées à une élite sociale qui en a les moyens matériels et intellectuels.

Une évasion rêvée

La limite des pratiques n'empêche pas de rêver. Il est vrai que l'attrance de séjours à l'étranger semble d'autant plus forte qu'elle a été précédée d'une première expérience à l'étranger. Mais, globalement, les *intentions* de vacances à l'étranger progressent même dans des catégories qui sont aujourd'hui à la traîne : professions intermédiaires, ouvriers, habitants d'agglomérations moyennes et de petites communes (30). Il y a donc un premier décalage entre l'intention de départ et le passage à l'acte. L'obstacle le plus souvent avancé dans toutes les enquêtes est d'ordre financier (d'où notamment la sensibilité des mouvements touristiques à l'étranger aux effets de change (31)). Les contraintes professionnelles sont aussi fréquemment citées par les enquêtés. Ces obstacles, inégalement répartis selon les catégories socio-professionnelles, sont les mêmes que l'on retrouve en tête de liste chez ceux qui ne partent pas du tout en vacances. Plus spécifiques aux touristes qui envisagent des séjours à l'étranger sont les empêchements liés à la structure familiale (la présence d'enfants freine le départ à l'étranger) et ceux relatifs à la perception d'un contexte international (et national, selon le pays de destination) instable. L'augmentation de la proportion des couples sans enfant dans la structure familiale des ménages en France (21,1 % en 1968, 26,6 % en 1997) ainsi que celle des ménages d'une seule personne (20,2 % en 1968, 30 % en 1997) sont donc à mettre en relation avec la croissance des séjours à l'étranger tout comme les fluctuations de cette crois-

(30) « Les Français et les vacances : des rêves à la réalité » (enquête CREDOC), article cité.

(31) *Les marchés des touristes*, vol. 2, « Les marchés étrangers », Bureau d'Informations et de Prévisions Economiques (BIPE), février 1986, pp. 16 et suiv. Selon cette étude : « *Le facteur qui paraît être déterminant dans le choix des destinations paraît être le taux de change effectif réel des Français dans leurs différentes destinations* », p. 16.

sance sont à relier avec des conjonctures politiques plus ou moins troublées. Mais si celles-ci sont relativement imprévisibles, les disponibilités (financières, professionnelles, familiales) sont des contraintes immédiates et parfois durables qui obligent nombre de candidats au départ à remettre leurs projets à plus tard. Si au début de 1995, 24 % des Français partant en vacances envisageaient de séjourner à l'étranger (32), ils n'étaient toujours que 19,5 % en 1998 (v. *supra*).

Le second décalage qui perce parmi les données disponibles tient à la différence entre les destinations qui attirent le plus les Français et celles qu'ils fréquentent réellement lorsqu'ils se rendent à l'étranger. Les destinations lointaines sont prisées : Amérique du Nord, Océanie, Extrême-Orient. Dans une série de sondages Ifop sur les destinations préférées des Français en 1996, les Etats-Unis occupent la deuxième position (après les Antilles françaises), plébiscités par toutes les catégories socio-professionnelles (à l'exception des agriculteurs) et suivis par le Canada. L'Australie suscite plus d'engouement que l'Espagne, le Japon plus que l'Irlande, la Chine autant que l'Allemagne (33). Là encore, on peut penser que les obstacles aux réalisations effectives de ces projets idéaux sont les mêmes, probablement plus accentués encore, que ceux qui freinent les séjours à l'étranger en général. Faute d'enquêtes équivalentes pour des périodes plus anciennes, la comparaison en tendances est impossible, mais, à l'avenir, le marché des séjours à l'étranger devrait pouvoir compter sur ce « désir d'évasion » même s'il reste contrarié pour l'instant.

DES INTERPRÉTATIONS INCERTAINES

Il est plausible de considérer que le tourisme des Français à l'étranger va continuer à croître pour autant que se conjuguent des facteurs favorables. Certains sont classiques et favorisent le tourisme en général : élévation du niveau de vie et de formation, urbanisation croissante, augmentation du temps libre, baisse du coût des transports. D'autres sont plus récents et plus spécifiquement profitables aux séjours à l'étranger : la création de l'euro (disparition du risque de change, mobilité facilitée, plus grande transparence de l'offre), le développement d'Internet (nouvelles opportunités commerciales, facilités de préparation des voyages), le vieillissement de la population (développement du marché des seniors), de nouvelles baisses des tarifs aériens et, beaucoup plus difficilement mesurable, l'influence internationale touchant de multiples pratiques (culturelles, éducatives, professionnelles). La boucle serait ainsi bouclée : en étant dynamisé par l'internationalisation

(32) « Les Français et les vacances : des rêves à la réalité » (CREDOC, 1995), *op. cit.*, p. 58.

(33) Quatre sondages nationaux Ifop en 1996 (échantillon de 1000 personnes représentatif de la population âgée de 15 ans et plus), « Horizon 2000 : les vraies attentes des Français », *Tour Hebdo* (hors série TOP RESA), 2 octobre 1996, Service de la documentation, Direction du tourisme.

plus ou moins diffuse de la société française, le tourisme des Français à l'étranger serait également un vecteur d'internationalisation de cette même société. Mais cette interprétation n'est pas convaincante en l'état des recherches.

D'abord, nous avons vu que les dynamismes et les freins des séjours de vacances à l'étranger sont essentiellement internes. Cette situation peut changer avec des conditions d'offre élargies, plus attrayantes et plus avantageuses, mais rien ne dit que la demande bondira pour autant. Les atouts du tourisme hexagonal et les disparités socio-économiques se conjuguent pour freiner le changement. Ensuite, le rôle des touristes français à l'étranger comme « importateurs d'influences » n'est nullement démontré ; les conséquences socio-culturelles du tourisme des Français à l'étranger demeurent largement opaques faute d'enquêtes qualitatives poussées. Bornons-nous, pour conclure, à deux observations.

En premier lieu, les séjours touristiques à l'étranger paraissent constitutifs d'un mode de distinction sociale. Les déplacements à l'étranger facilitent l'acquisition et la valorisation de certaines ressources présentées comme des exigences de notre temps (apprentissage des langues, ouverture, mobilité). En ce sens, ils participent à une forme de promotion sociale et constituent un point de passage obligé pour un monde éduqué et aisé. Un peu comme « *the grand tour* » du jeune aristocrate britannique au XVII^e siècle, la fréquentation des pays étrangers (les moins connus, les plus éloignés) fournit les signes de l'appartenance à une élite sociale.

Mais, en second lieu, à l'image du tourisme contemporain qui s'est affirmé comme « l'héritier des formes élitistes » (34), nous assistons tout de même à une lente « massification » du tourisme à l'étranger et peut-être à une nouvelle culture vacancière. Le voyage comme découverte du monde et de soi est au cœur de nombreux messages publicitaires (35). L'aventure combinant la jeunesse du corps et celle de l'esprit définit le nouveau profil de vacances à la mode pour « ne pas bronzer idiot ». L'intérêt culturel associé aux plaisirs de la détente occupe une place importante dans ces motivations. Dans quelle mesure, cette tendance, si elle devait se confirmer, est-elle susceptible d'introduire en retour – et au retour – « un mélange des mondes » (36) ? Nous ne savons à peu près rien de précis sur cet aspect qualitatif des voyages à l'étranger (37) et, en particulier, sur leur influence concernant certains comportements politiques (vote, engagement, pratiques de solidarité). S'en tenir à l'évocation des « rites de ressouvenance » (Edgar Morin), c'est se

(34) Marc BOYER, *Histoire du tourisme de masse*, Paris, PUF (Que sais-je ? n° 3480), p. 16 et, du même auteur, *L'Invention du tourisme*, Paris, Gallimard (Découvertes), 1996.

(35) Voir, par exemple, la campagne publicitaire 1999/2000 de *Nouvelles Frontières* : « Voyager ça fait avancer » dans laquelle le voyage est situé « au confluent de l'immensité du monde et l'intimité de notre personnalité », mars 1999.

(36) Jean-Didier URBAIN, *L'Idiot du voyage. Histoires de touristes*, Paris, Payot, 1993, p. 256.

(37) Une exception intéressante concernant l'influence du tourisme de masse sur les pratiques alimentaires en Allemagne est signalée par Jean-Didier Urbain, *ibid.*, p. 259.

condamner à des interprétations ambivalentes dans la mesure où la découverte des autres (lesquels : les autres touristes ou les autochtones?) peut tout aussi bien conduire à l'ouverture comme au repli sur soi, à l'émerveillement et à l'intelligence comme au dégoût et à l'incompréhension. Les pistes sont donc encore nombreuses pour en savoir plus sur le tourisme des Français à l'étranger.